

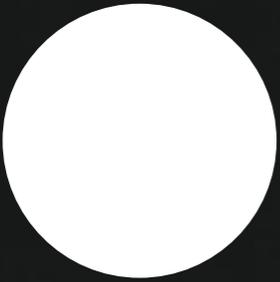
Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada
350, rue Albert
C.P. 1610
Ottawa, Canada K1P 6G4

Tél. : (613) 992-0691
Télec. : (613) 992-1787
Site web : www.ccrsh.ca
Renseignements pour
les médias : (613) 992-7302

N° de catalogue : CR1-2003
ISBN : 0-662-67354-9

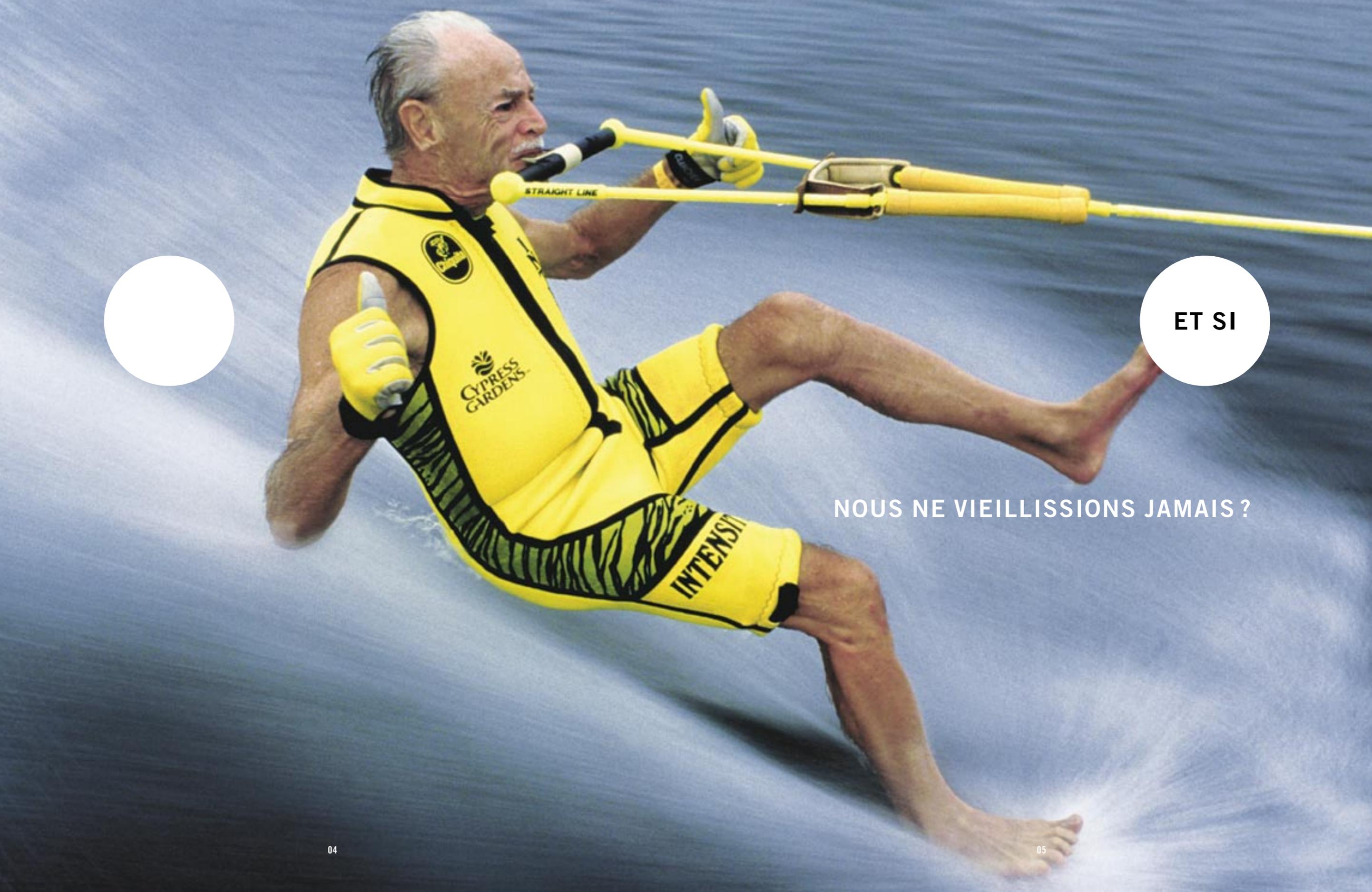


ET SI



ET SI

**LA HAINE POUVAIT ÊTRE ENRAYÉE AVEC
UNE PILULE ?**



ET SI

NOUS NE VIEILLISSONS JAMAIS ?



ET SI

**LES FEMMES ARRÊTAIENT D'AVOIR
DES BÉBÉS ?**



ET SI

**L'EAU DEVENAIT LA NOUVELLE
MONNAIE MONDIALE ?**





ET SI

NOTRE PASSÉ DISPARAISSAIT ?



NOUS NE POSIONS PLUS DE QUESTIONS ?

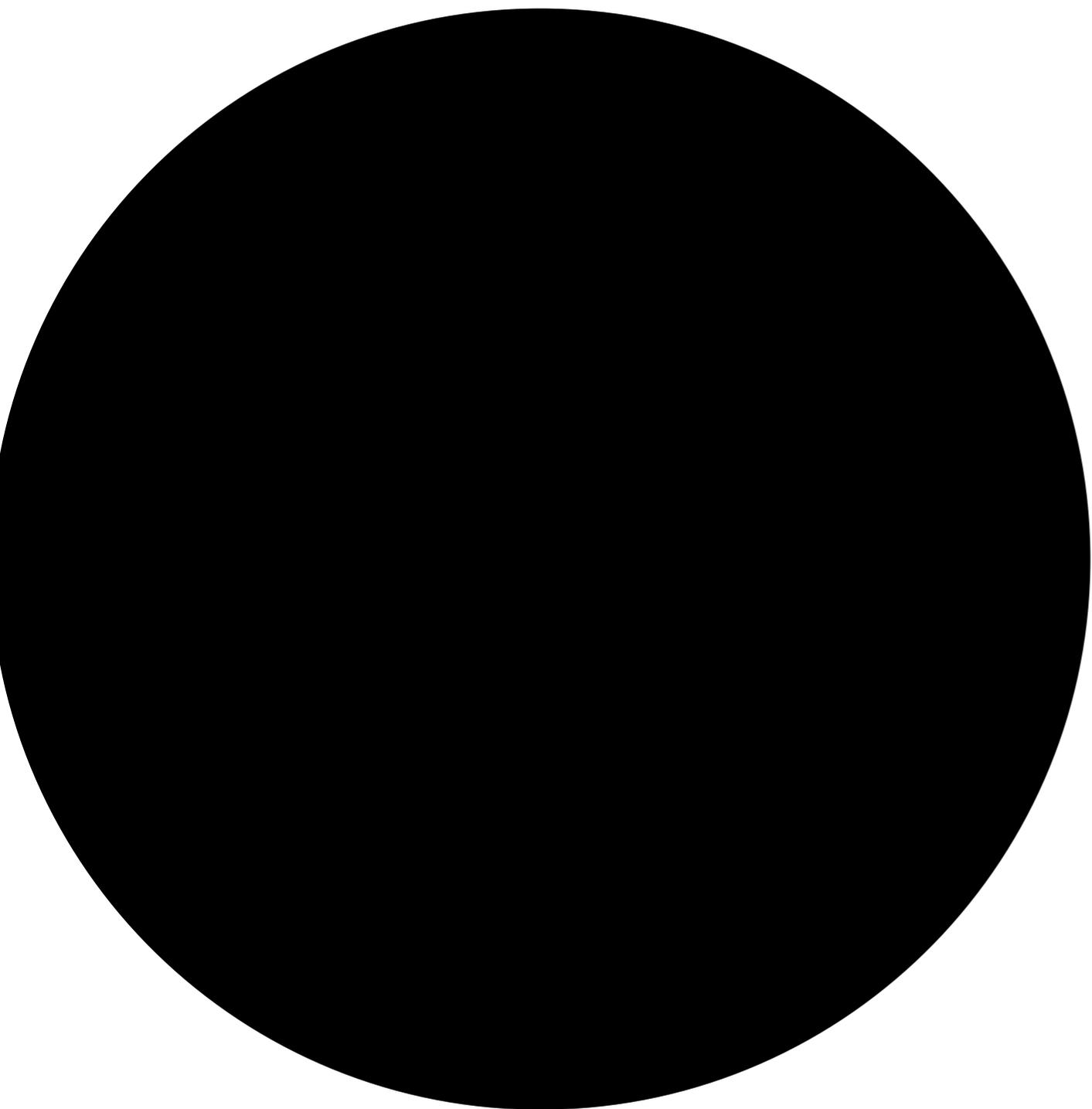
TOUT CHANGE



LES FAMILLES GRANDISSENT OU SE RÉDUISENT. DES TECHNOLOGIES SONT CRÉÉES ET DEVIENNENT OBSOLÈTES. DES GUERRES COMMENCENT ET SE TERMINENT. LES GOUVERNEMENTS MONTENT ET TOMBENT. CHAQUE JOUR, DES CHANGEMENTS SURVIENNENT DANS NOTRE VIE, DANS NOTRE PAYS, DANS NOTRE TRAVAIL ET DANS NOS RELATIONS. CES CHANGEMENTS ONT UN SENS. ILS INFLUENCENT NOS DÉCISIONS, AINSI QUE LES POLITIQUES QUE NOUS CRÉONS ET LA MANIÈRE DONT NOUS NOUS VOYONS DANS LE MONDE. AFIN D'ACCROÎTRE VÉRITABLEMENT LA COMPRÉHENSION, NOUS AVONS TOUJOURS EU BESOIN D'ARTISTES, DE CHERCHEURS ET DE PENSEURS POUR POSER LES QUESTIONS QUI NOUS AIDENT À DONNER UN SENS À NOTRE MONDE EN PERPÉTUELLE ÉVOLUTION.

DEPUIS
25
ANS
LE
CONSEIL
DE
RECHERCHES
EN
SCIENCES
HUMAINES
DU
CANADA
FINANCE
UNE
RECHERCHE
QUI
PERMET
D'ACCROÎTRE
NOTRE
COMPRÉ-
HENSION
DANS
UNE
PÉRIODE
DE
CHANGE-
MENTS
RADICAUX





MESSAGE DU PRÉSIDENT

Quand je parle avec mon fils de ses plans de carrière, de son opinion sur les questions mondiales ou tout simplement de la vie, je suis frappé par le rythme ahurissant et l'étendue du changement social. Le monde dans lequel sa génération grandit est totalement imprévisible. Il se distingue par un ensemble incroyablement compliqué de choix plus prometteurs mais également plus redoutables que ceux auxquels ma génération était confrontée. Et si nous pouvions modifier génétiquement un fœtus ? Et si l'on relevait notre empreinte rétinienne chaque fois que nous allons à la banque, que nous votons ou que nous faisons une demande d'assurance ? Et si le monde avait un seul PDG ? Et que les pays n'avaient plus de frontières ? Voilà des questions auxquelles aucune autre génération n'a été confrontée.

Afin de faire des choix complexes, nous devons nous poser des questions difficiles. Ceci est essentiel pour bâtir une société dynamique et prospère. Les réponses nous aident à prendre des décisions éclairées concernant des questions telles que l'immigration, l'éducation, la politique monétaire, l'environnement, la culture, et même le sens de la vie — une question de plus en plus difficile dans un monde où les modifications génétiques sont possibles. Voilà pourquoi le travail des spécialistes des sciences sociales et des humanistes est tout aussi vital aujourd'hui qu'il l'était lorsque le Conseil a été fondé il y a 25 ans.

La recherche en sciences humaines n'a jamais été plus pertinente ou importante. Il s'agit d'un travail de nature publique. Il est concret et imaginaire. Cette recherche est infatigable et profonde. Nous devons poser les questions qui nous préoccupent puis questionner nos réponses. Comment nos communautés devraient-elles fonctionner? Comment pouvons-nous instaurer un tel idéal dans les milieux où nous vivons, apprenons et travaillons? Quel est l'avenir des arts et de la culture dans un univers mondialisé? Comment pouvons-nous assurer la paix dans nos maisons, dans notre pays et dans les pays étrangers? Voilà les questions que les chercheurs en sciences humaines continuent de poser.

Chaque année, cette liste de questions grandit. De nos jours, il y a plus de chercheurs universitaires que jamais, et soixante pour cent d'entre eux s'intéressent aux sciences humaines. Le financement de la recherche est un élément clé qui leur permet de mener leurs importants travaux.

Aujourd'hui, le CRSH est l'un des meilleurs organismes subventionnaires du monde. Nous disposons de l'un des systèmes d'évaluation par les pairs les plus respectés et possédons un système exceptionnel de suivi financier. Mais surtout, notre personnel et la communauté travaillent ensemble dans le but d'élaborer et de mettre en œuvre de nouveaux programmes novateurs, comme nos nouvelles subventions pour la recherche et la création dans le domaine des beaux-arts, l'Initiative de la nouvelle économie et les Alliances de recherche universités-communautés.

En tant que conseil subventionnaire, le CRSH excelle, et doit continuer. Aujourd'hui, le Conseil se demande comment se transformer pour devenir plus significatif et utile, en bref devenir un conseil du savoir.

Au cours de la prochaine année, le CRSH devra continuer à bâtir sur ses succès antérieurs, ainsi qu'à appuyer et à célébrer les réalisations de la communauté des chercheurs. Nous annoncerons à l'automne les récipiendaires des deux prix commémoratifs de notre 25^e anniversaire, le Prix Aurore pour un nouveau chercheur exceptionnel et la Médaille d'or du CRSH pour les réalisations en recherche. Ces nouveaux prix représentent notre engagement à appuyer les travaux exceptionnels entrepris par nos chercheurs. Nous nous engageons également à trouver comment passer du savoir au comprendre ; comment favoriser la souplesse de nos pratiques et programmes, et donner de meilleurs outils aux chercheurs ; et comment communiquer plus efficacement les connaissances aux utilisateurs.

Certaines réponses commencent à apparaître. Le CRSH occupe une position privilégiée dans le « réseau » des connaissances. Les chercheurs canadiens font face à des défis uniques : une vaste étendue géographique, des barrières linguistiques et des possibilités limitées de collaboration réelle. Nous pouvons aider les chercheurs à travailler ensemble et promouvoir un échange riche et profond d'idées. Rapprocher les chercheurs et les aider à partager leurs connaissances avec un public plus large pourrait permettre de créer une nouvelle ère du savoir, et accroître le caractère concurrentiel du Canada sur les plans intellectuel et économique.

Créer cette nouvelle ère du savoir n'est pas l'apanage du CRSH. Il s'agit aussi d'un objectif clé du gouvernement du Canada. À preuve, le budget de février annonçait une augmentation de 15 millions de dollars du budget de base du CRSH, une augmentation importante et appréciable. Le gouvernement fédéral a également annoncé la création du Programme de bourses d'études supérieures du Canada. Une fois complètement mises en place, ces bourses permettront de financer 4000 étudiants à la maîtrise et au doctorat chaque année. Soixante pour cent des bourses sera accordé à des étudiants en sciences humaines.

Nous devons continuer à trouver des manières novatrices de financer la recherche qui alimente l'ingéniosité dans tous les domaines, des arts à l'éthique en passant par la politique et la psychologie. J'ai toujours été un universitaire. Je connais les dangers liés au fait de se concentrer seulement sur les études « appliquées ». Ils diminuent notre capacité à réellement créer, innover et explorer.

Nous ne devons jamais laisser l'influence politique ou économique diluer nos travaux en sciences humaines. En même temps, nous devons être prêts à tester nos idées en nous demandant : « En quoi est-ce pertinent ? ». Ainsi, nous donnons un sens à notre contribution. En tant qu'organisme, le CRSH se pose cette question pour ce qui est de ses propres travaux. Nous continuerons à nous la poser au cours des années à venir.



Marc Renaud, *Président*

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

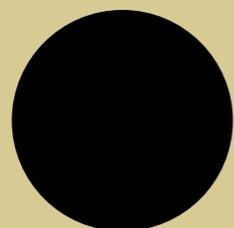




ESPRIT TRAVAIL AMOUR ÉTHIQUE ARGENT
TERRORISME VISION IDÉE ÉQUILIBRE VIE

SAVOIR, C'EST COMPRENDRE

Investissement du CRSH, 2002-2003



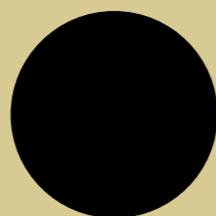
FAMILLES CANADIENNES,
SANTÉ, VIEILLISSEMENT

923 PROJETS
29,9 M\$



ÉDUCATION,
ALPHABÉTISME,
ÉDUCATION
PERMANENTE

460 PROJETS
18,8 M\$



TECHNOLOGIE,
GESTION,
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

727 PROJETS
28,0 M\$



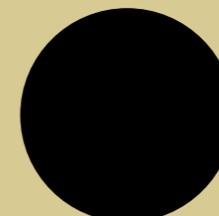
IMMIGRATION,
MULTICULTURALISME,
PEUPLES
AUTOCHTONES

333 PROJETS
10,8 M\$



MONDIALISATION,
POLITIQUE,
DÉVELOPPEMENT
ET COMMERCE
INTERNATIONAL

501 PROJETS
14,6 M\$



ARTS, LITTÉRATURE,
MUSIQUE, HISTOIRE,
THÉÂTRE, LOISIRS

1082 PROJETS
28,9 M\$



ENVIRONNEMENT
ET RESSOURCES
NATURELLES

191 PROJETS
12,0 M\$



DROIT, JUSTICE,
ÉTHIQUE, PAUVRETÉ

360 PROJETS
10,1 M\$

LE CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES DU CANADA (CRSH) FINANCE LA RECHERCHE QUI AIDE LES CANADIENS À MIEUX COMPRENDRE LE MONDE DE PLUS EN PLUS COMPLEXE DANS LEQUEL ILS VIVENT. LA RECHERCHE FINANCÉE PAR LE CRSH AIDE LE CANADA À ÉLABORER DES POLITIQUES PUBLIQUES EFFICACES, À ENTRER EN CONCURRENCE DANS UNE ÉCONOMIE MONDIALE FONDÉE SUR LES CONNAISSANCES, À ÉLEVER NOS ENFANTS, À AMÉLIORER NOS SOINS DE SANTÉ ET À BÂTIR DES COMMUNAUTÉS DYNAMIQUES.

DEPUIS SA CONSTITUTION PAR UNE LOI DU PARLEMENT IL Y A 25 ANS, LE CRSH EST DEvenu L'UN DES ORGANISMES DE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE LE PLUS RESPECTÉ DANS LE MONDE. AUJOURD'HUI, PAR L'INTERMÉDIAIRE D'UN PROCESSUS RIGOUREUX D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS RECONNU DANS LE MONDE ENTIER, LES SUBVENTIONS ET LES BOURSES DU CRSH APPUIENT CHAQUE ANNÉE PRÈS DE 5000 CHERCHEURS ET ÉTUDIANTS DES CYCLES SUPÉRIEURS.

EN TANT QU'ORGANISME FÉDÉRAL AUTONOME, LE CRSH A TOUTE AUTORITÉ POUR PRENDRE SES PROPRES DÉCISIONS CONCERNANT SES PROGRAMMES ET LEUR FINANCEMENT. SES PROGRAMMES APPUIENT UN ÉVENTAIL TRÈS LARGE DE RECHERCHES DANS PLUS DE 30 DISCIPLINES ALLANT DE L'ARCHÉOLOGIE, DE LA PSYCHOLOGIE ET DE L'ÉDUCATION, À L'ÉCONOMIE, À LA LITTÉRATURE ET AU DROIT. LES CHERCHEURS FINANCÉS PAR LE CRSH ÉTUDIENT LA NATURE DE L'HUMANITÉ, DE LA SOCIÉTÉ ET DE LA PENSÉE, ALORS QUE DE GRANDES ÉQUIPES DE RECHERCHE MULTIDISCIPLINAIRES EFFECTUENT LES TRAVAUX DONT LES COMMUNAUTÉS DU PAYS ONT LE PLUS GRAND BESOIN.

PLUS DE LA MOITIÉ DE TOUTES LES BOURSES ACCORDÉES PAR LE CRSH AIDE DES ÉTUDIANTS DES CYCLES SUPÉRIEURS, DES CHERCHEURS POSTDOCTORAUX ET DE NOUVEAUX PROFESSEURS CANADIENS À ÉLARGIR LEURS COMPÉTENCES ET À ACCROÎTRE LEUR CAPACITÉ CONCURRENTIELLE, EN CRÉANT DES POSSIBILITÉS DE FORMATION AU CANADA POUR LA PROCHAINE GÉNÉRATION DE PENSEURS NOVATEURS.

LE CRSH A 25 ANS

LE CRSH ADMINISTRE ÉGALEMENT LE PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA, UN PROGRAMME DE 900 MILLIONS DE DOLLARS QUI PERMETTRA D'ÉTABLIR 2000 PROFESSORATS PRINCIPAUX DE RECHERCHE DANS LES UNIVERSITÉS D'ICI 2007. DEPUIS LA CRÉATION DU PROGRAMME EN 2000, PLUS DE 850 CHERCHEURS OCCUPENT LEUR NOUVEAU POSTE DANS DES UNIVERSITÉS DU PAYS. LE PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE PERMET DE CONSERVER LES EMPLOIS EN RECHERCHE ET L'EXPERTISE AU CANADA, D'ACCROÎTRE NOTRE CAPACITÉ DE RECHERCHE NATIONALE ET D'OFFRIR AUX CANADIENS LES OUTILS DONT ILS ONT BESOIN POUR RÉUSSIR DANS UNE ÉCONOMIE FONDÉE SUR LES CONNAISSANCES.

UN INVESTISSEMENT AVISÉ

Le plan budgétaire fédéral de 2003 propose une augmentation financière importante pour la recherche, l'innovation et le perfectionnement des compétences, y compris une augmentation de 10 p. 100 du budget de base du CRSH. Ce nouveau financement de 15 millions de dollars permettrait au CRSH d'appuyer plus de chercheurs, de mettre au point des approches novatrices pour ce qui est de la recherche et d'élaborer de nouvelles initiatives stratégiques.

Le Programme de bourses d'études supérieures du Canada est l'un des nouveaux programmes qui a été rendu possible grâce à ce budget. Une fois qu'il aura été entièrement mis en place en 2007, ce programme d'une valeur de 105 millions de dollars par année permettra de financer directement 2000 étudiants à la maîtrise et 2000 étudiants au doctorat, et 60 p. 100 du financement total sera réservé aux sciences humaines. Pour la première fois en 20 ans, ou presque, le CRSH sera à même d'appuyer directement les étudiants à la maîtrise. Les Bourses de maîtrise auront une valeur de 17 500 \$ valable pour un an, et les Bourses de doctorat une valeur de 35 000 \$ par année, pendant une période maximale de trois ans. Au cours de la prochaine année, le CRSH évaluera l'impact que ce nouveau financement aura sur son programme de bourses de doctorat implanté depuis longtemps et devra combiner des façons de gérer l'ancien et le nouveau programme, afin qu'ils soient complémentaires.

Le budget fédéral de 2003 souligne également l'engagement du gouvernement à appuyer les coûts indirects encourus par les universités participant à la recherche financée par le gouvernement fédéral. Créé en 2002 à titre de contribution unique et administré par le Programme des chaires de recherche du Canada, le Programme des coûts indirects devrait devenir un élément intégral de la stratégie à long terme du Canada en ce qui concerne la recherche et le développement.

QUI TIENT LE PDG À L'ŒIL?

L'ÉMERGENCE DE LA
JURICOMPTABILITÉ À LA
SUITE DE L'EFFONDREMENT
D'ENRON ET DE WORLDCOM

Réal Labelle, professeur de comptabilité aux HÉC, à Montréal, souhaite éviter que se reproduise la vague de fraudes qui a emporté les économies d'investisseurs partout dans le monde et qui a laissé les noms des compagnies Enron et WorldCom sur toutes les lèvres. Monsieur Labelle s'intéresse particulièrement à la juricomptabilité — les enquêtes financières qui permettent de déceler les manipulations des états financiers, les détournements de fonds, le blanchiment d'argent, la fraude fiscale et les autres crimes commis par les entreprises dans le but d'augmenter leurs profits et de cacher leurs dettes.

La faillite de grandes compagnies comme Enron et WorldCom a brisé la confiance des investisseurs », explique M. Labelle. « La juricomptabilité joue un rôle clé pour restaurer la confiance et assurer un leadership solide dans les entreprises. »

Monsieur Labelle et son équipe examinent en profondeur les pratiques de gestion et de comptabilité qui permettent aux entreprises de manipuler et de changer des renseignements, ainsi que de les cacher aux investisseurs. Ils étudieront ensuite les prati-

ques actuelles de juricomptabilité au Canada et à l'étranger, afin de trouver des techniques qui aideront à déceler la criminalité dans le monde des affaires. Parmi les partenaires de ce projet, nous comptons l'Institut canadien des comptables agréés, le Tribunal criminel international des Nations Unies et plusieurs cabinets d'experts-comptables du Canada.

La criminalité chez les cols blancs est de plus en plus courante, et les nouvelles technologies de l'information et des communications y jouent un rôle important », explique M. Labelle. « Il est nécessaire de mieux comprendre la façon dont les entreprises fonctionnent dans notre économie pour mettre en place des contrôles visant à réduire le risque de fraude. Dans le cas d'Enron, par exemple, il est impossible d'interpréter les actions de la haute direction sans comprendre tout d'abord les jeux comptables ingénieux qui ont permis à ce type de distorsion financière de se produire. »

La recherche de Réal Labelle sur la gouvernance et la juricomptabilité est financée par l'Initiative de la nouvelle économie du CRSH.

GUERRE ET PAIX DE L'EAU

UNE RESSOURCE MENACÉE
QUI MOTIVE LA COOPÉRATION
ET LES CONFLITS MONDIAUX

Alors que les réserves mondiales d'eau douce se raréfient, les nations riches en eau s'efforcent de trouver une manière de gérer leurs réserves et de leur donner un prix. La commercialisation de l'eau a d'importantes incidences sur l'économie et la sécurité mondiales. Le chercheur canadien Stephen Lonergan étudie les relations politiques, sociales et économiques uniques que les peuples et les nations établissent à l'égard de la consommation d'eau douce. Bien que l'eau ait été un motif important de conflits en Asie, au Moyen-Orient et en Afrique au cours du dernier demi-siècle, M. Lonergan remarque que l'eau sert plus souvent d'instrument de coopération. En travaillant avec des équipes de chercheurs internationales et multidisciplinaires, Stephen Lonergan examine la manière dont nous pouvons utiliser l'eau et les autres ressources pour stimuler la coopération.

Même pour les pays en guerre, une coopération technique touchant une ressource partagée et essentielle peut servir de tremplin vers une coopération générale plus grande», explique M. Lonergan.

Le Canada, où l'on trouve les plus importantes réserves d'eau douce du monde, fait face à des défis et à des pressions auxquels aucun autre pays n'est confronté.

Le Canada et ses voisins devront prendre des décisions cruciales au cours des prochaines années», souligne M. Lonergan. «Ils devront décider, par exemple, s'il faut inclure l'eau parmi les produits visés par l'ALENA.»

En étudiant la manière dont on utilise l'eau à des fins de contrôle et de coopération, Stephen Lonergan et ses collègues espèrent élaborer des systèmes de diplomatie préventive qui contribueront à protéger l'environnement et à bâtir une paix durable.

Stephen Lonergan a reçu de nombreuses subventions du CRSH pour sa recherche sur le changement climatique, la détérioration de l'environnement, le transfert de population et l'eau et la sécurité.

INCITER LES COMMUNAUTÉS À PARTICIPER

Le programme des Alliances de recherche universités-communautés (ARUC) reste l'un des programmes des plus novateurs et le mieux accueilli du CRSH. Les projets des ARUC rapprochent les chercheurs universitaires et les organismes communautaires dans le but de définir les problèmes locaux et régionaux immédiats comme la mise en place de pêches durables, la protection du patrimoine culturel des nations fondatrices du Canada et le besoin de répondre aux besoins psychologiques des familles démunies. Cette année, l'augmentation budgétaire permet également au CRSH de faire du programme des ARUC un programme permanent qui continuera d'aider à bâtir des communautés plus cultivées et qui ont du ressort.

Le CRSH a travaillé cette année avec divers groupes, afin de créer de nouveaux programmes qui répondent directement aux besoins des communautés. Des consultations menées avec les leaders autochtones et les membres des communautés nous ont fait comprendre l'importance d'une recherche participative fondée sur les collectivités autochtones. Le CRSH a également travaillé avec la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE), afin de définir les domaines de recherche dans lesquels nous devrions entreprendre une nouvelle initiative portant sur les aspects sociaux et humains de l'environnement et du développement durable. Les experts des secteurs public, privé et bénévole ont aidé à définir les priorités quant à de nouveaux programmes qui seront financés par le CRSH et qui combleront les écarts de cette recherche au cours des prochaines années.

Au cours de la prochaine année, le CRSH utilisera également une partie de son nouveau financement pour revitaliser la recherche canadienne effectuée dans le Nord, afin de mieux comprendre les besoins de cette région sensible et unique, et d'y répondre. En effet, cette région est confrontée à des défis sociaux, économiques et environnementaux sans précédents.

UNE RECHERCHE POUR LES CANADIENS

La recherche prend plus de valeur à nos yeux quand elle peut aider à créer de nouvelles idées, à motiver des actions concrètes et à produire des résultats novateurs. Cette année, le Conseil a renouvelé son engagement à diffuser les résultats de recherche en sciences humaines à ceux qui peuvent l'utiliser pour créer des programmes et des politiques qui bénéficieront directement aux Canadiens. C'est là le but des programmes stratégiques du CRSH. Ils permettent de créer des liens entre les chercheurs et les groupes qui essaient de trouver des solutions fondées sur les résultats à des problèmes humains et sociaux brûlants. La première étape consiste à travailler avec d'autres organismes et experts afin de concevoir des programmes.

Cette année, le Conseil a collaboré, entre autres, avec le ministère du Développement des ressources humaines du Canada (DRHC), Statistique Canada et le Conseil des ministres de l'éducation du Canada (CMÉC), afin de créer de nouvelles initiatives conjointes qui abordent des questions ayant un impact réel sur les Canadiens. Le nouveau programme du CRSH et de la Fondation BIOCAP Canada s'intéresse aux dimensions humaines de la gestion des gaz à effet de serre. Ce programme permettra de créer un réseau national de recherche, afin de combler les lacunes entre les politiques scientifiques et sociales dans cet important domaine. De même, l'Initiative de recherche en éducation du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE) et du CRSH permet de financer des analyses quantitatives de données d'enquête qui n'avaient pas été examinées auparavant. Cela aidera les ministères de l'éducation et les conseils scolaires à mettre au point des politiques et des programmes d'études qui prépareront mieux les étudiants canadiens à entrer en concurrence et à réussir dans une économie mondiale fondée sur les connaissances.

Cette année, le CRSH a également accordé les quinze premières subventions à des projets de grande envergure dans le cadre de l'Initiative de la nouvelle économie (INÉ). Il s'agit d'ensembles de travaux de recherche de pointe qui examinent des

enjeux réels, comme l'impact de la technologie de l'information et des finances internationales sur la monnaie et le commerce, et l'avenir de l'alphabétisme à l'ère de l'Internet. Afin de maximiser l'impact de ces programmes de recherche novateurs, le CRSH essaie également de nouvelles stratégies dans le but de rapprocher des chercheurs étudiant des questions connexes. En janvier 2003, la Division de la mobilisation des connaissances du CRSH a réuni les leaders des quinze projets de l'INÉ afin qu'ils étudient des façons efficaces de partager leurs résultats et leurs idées, y compris la manière de transmettre les résultats de recherche aux personnes susceptibles de les utiliser pour inciter le changement. Il s'agit là d'une nouvelle approche grâce à laquelle les chercheurs, financés par le même programme, se rassemblent pour partager leurs idées et leurs connaissances au commencement de leur projet et de façon régulière par la suite, de manière à augmenter la valeur collective et l'impact de la recherche.

Tout comme l'INÉ, le programme des Grands travaux de recherche concertée (GTRC) appuie les travaux de recherche concertée de pointe qui répondent à de grandes questions cruciales d'importance intellectuelle, sociale, économique et culturelle. Cette année, le CRSH a financé quatre nouveaux projets des GTRC particulièrement prometteurs pour les communautés canadiennes et internationales. Ces grandes équipes multinationales et multidisciplinaires s'attaquent à des problèmes, tels que : comment investir dans la santé et dans l'éducation de nos enfants ; comment comprendre, apprécier et améliorer la contribution et les styles de vie des personnes âgées et des personnes prenant soin d'elles ; les facteurs culturels qui ont une incidence sur la manière dont les gouvernements respectent les droits internationaux de la personne et les accords commerciaux ; et comment les entreprises peuvent mieux attirer, former et retenir leurs employés face à la concurrence mondiale de plus en plus importante.

FAIRE ENTENDRE LA LANGUE DÉNÉE

LES AÎNÉS TRAVAILLENT
AVEC LES LINGUISTES AFIN DE
RAVIVER LA LANGUE, LA CULTURE
ET LA FIERTÉ DÉNÉES

Sally Rice, professeure de linguistique à l'University of Alberta, a constitué une équipe de chercheurs et de résidents locaux dans le but de revitaliser la langue et la culture dénées au sein de la communauté de Cold Lake, située dans le nord de l'Alberta. Cold Lake fait face à une menace très répandue parmi les peuples des Premières nations. Les membres de cette collectivité sont si peu nombreux à parler encore couramment leur langue ancestrale que le lien qui les unit à leurs connaissances traditionnelles millénaires devient chaque année plus ténu.

Comme un train qui accélère, l'utilisation de l'anglais comme moyen principal de communication gagne du terrain depuis des générations », explique M^{me} Rice. « Il est impossible de faire complètement marche arrière, mais nos travaux de recherche peuvent aider à créer un sentiment de fierté à parler la langue dénée et à connaître l'histoire de la collectivité. »

La première étape consistait à travailler avec les aînés, afin de documenter et d'analyser cette langue qui reste essentiellement orale. Cela n'a pas été chose facile, puisqu'il est possible d'exprimer avec un seul verbe en déné une phrase complète en français. L'équipe de recherche monte également une base de données textuelles en langue dénée en enregistrant des narrations orales et en collaborant étroitement avec les aînés pour mettre au point un système d'écriture normalisé.

Nous tentons de familiariser les aînés avec l'écrit afin de les encourager à écrire leurs propres histoires. »

De plus, un programme de compagnonnage permet de jumeler des jeunes de la collectivité à des aînés, afin qu'ils puissent passer du temps ensemble à parler la langue dénée et à partager des récits sur la collectivité, des chants et des histoires de famille. Bien que le travail porte principalement sur la région de Cold Lake, le Canadian Indigenous Language and Literacy Development Institute, projet satellite de l'équipe, offre aux locuteurs et aux éducateurs des Premières nations un modèle éprouvé pour la revitalisation des langues autochtones.

Ce projet a été financé par le programme des Alliances de recherche universités-communautés du CRSH.

RÉFRÉNER LA VIOLENCE DANS LES COURS D'ÉCOLE

LES POLITIQUES DE
TOLÉRANCE ZÉRO SONT-ELLES
LA SOLUTION ?

Les rapports sur les fusillades meurtrières de Littleton au Colorado et de Taber en Alberta n'ont fait que confirmer les craintes de nombreux Canadiens concernant la montée de la violence dans les écoles. Ces peurs sont-elles justifiées ? Jane Sprott, criminologue à l'University of Guelph, n'est pas de cet avis. Elle ne croit pas non plus que les politiques de tolérance zéro mises en place pour apaiser les craintes du public soient la meilleure façon de dissuader les comportements violents.

Bien que les médias aient beaucoup parlé de certains de ces incidents très spectaculaires, nous n'avons pas de preuves solides pour affirmer que la violence augmente réellement dans les écoles canadiennes », explique Madame Sprott. « En fait, toutes les recherches effectuées jusqu'à ce jour montrent que les écoles sont l'un des lieux les plus sécuritaires pour les jeunes. »

Madame Sprott estime que les politiques de tolérance zéro qui visent principalement à retirer les jeunes à problèmes des classes et à les placer dans le système judiciaire pourraient bien causer plus de mal que de bien. Ses travaux de recherche ont montré que la relation entre les élèves et leur école, leurs compagnons de classe et leurs professeurs pourrait même aider à dissuader les comportements violents. Ainsi, retirer les jeunes de l'environnement scolaire risquerait d'encourager davantage la violence.

Nous nous efforçons de réprimer la violence dans les écoles, mais nous obtiendrions peut-être plus de résultats si nous tentions tout d'abord de mieux comprendre ce que les écoles peuvent faire pour contribuer à prévenir la violence. »

La recherche de Jane Sprott sur la violence dans les écoles a été financée par le Programme des subventions ordinaires de recherche et le Programme des bourses de doctorat du CRSH.

PARCE QUE LES BONNES IDÉES NE TOMBENT PAS DU CIEL

Afin de marquer son 25^e anniversaire et de reconnaître le talent, le dur labeur et les contributions de la communauté des chercheurs en sciences humaines, le CRSH a créé deux prix commémoratifs importants : le Prix Aurore, d'une valeur de 25 000 \$, et la Médaille d'or pour les réalisations en recherche, d'une valeur de 100 000 \$.

Étant le plus grand honneur décerné par le CRSH, la Médaille d'or sera remise au chercheur qui, par son leadership, son dévouement et l'originalité de sa pensée a aidé considérablement à mieux faire comprendre son domaine de recherche, à enrichir la société canadienne et à contribuer au milieu culturel et intellectuel du Canada. Le Prix Aurore rendra hommage à un nouveau chercheur exceptionnel qui se taille une réputation pour le caractère passionnant et original de ses travaux de recherche en sciences sociales ou humaines.

COMBLER L'ÉCART DE L'INGÉNOSITÉ

En plus de récompenser les chercheurs exceptionnels, le CRSH les encourage à faire des études et des essais grâce à de nouveaux programmes finançant des approches de recherche et d'enseignement avant-gardistes. Les textes, les documents visuels, le son et la technologie, le nouveau programme que nous lancerons au courant de l'été 2003, appuiera les chercheurs qui désirent étudier et créer de nouvelles applications de la technologie dans le domaine de la recherche en sciences humaines et de l'enseignement. Grâce à ce financement, les chercheurs canadiens pourront créer de puissants réseaux nationaux et internationaux avec d'autres chercheurs, industries, gouvernements et particuliers au Canada. Un autre programme que nous lancerons bientôt appuiera pour la première fois les chercheurs-artistes dans les universités canadiennes. Ce programme unique encourage les chercheurs à étudier les liens entre les sciences humaines et les beaux-arts.

LE BILAN DU « POUVOIR GRIS »

LES COÛTS CACHÉS ET LES CONTRIBUTIONS INVISIBLES DE LA POPULATION VIEILLISSANTE DU CANADA

Les personnes âgées au Canada représentent aujourd'hui 12 p. 100 de la population. Avec les avancées médicales et technologiques, ce pourcentage doublera au cours des 40 prochaines années.

Étant donné la montée en flèche des frais hospitaliers, la population s'inquiète du coût des soins prodigués aux personnes âgées. Cependant, puisque la responsabilité des soins de santé est de plus en plus rejetée sur les parents et les amis des malades, nous devons étudier les coûts que cela représente pour eux », explique Janet Fast, professeure d'écologie humaine à l'University of Alberta.

Il ne s'agit pas seulement de coûts financiers, explique M^{me} Fast, bien que de nombreux soignants accusent une perte de salaire ou abandonnent leur emploi pour répondre aux besoins de personnes qui leur sont chères. M^{me} Fast remarque que le fardeau émotionnel et physique qui pèse sur ces personnes les oblige souvent à recevoir, eux aussi, des soins. En plus de révéler les coûts cachés associés au vieillissement,

la recherche de Janet Fast permettra de faire connaître les contributions invisibles des personnes âgées envers leur famille et leur communauté.

Les personnes âgées sont souvent marginalisées parce qu'elles sont perçues comme des personnes qui utilisent les ressources mais n'en produisent pas. En fait, elles sont elles-mêmes porteuses de grandes ressources. Elles ont le pouvoir et la volonté de fournir des connaissances pratiques et des conseils spirituels. »

Madame Fast reconnaît que son équipe, composée de chercheurs du Canada, des États-Unis, de l'Angleterre, des Pays-Bas et de l'Australie, a une excellente occasion d'aider à créer un meilleur système de soutien pour les personnes âgées et leurs soignants.

Le vieillissement de la population n'a pas encore atteint son apogée au Canada. Il est donc encore temps de tirer des leçons des pays qui l'ont déjà atteint. »

La recherche de Janet Fast sur le vieillissement est financée par le programme des Grands travaux de recherche concertée du CRSH.

ON EST CE QUE L'ON LIT

LE PLAISIR DE LIRE
SERAIT L'UNE DES CLÉS
DE LA RÉUSSITE

Nul besoin, désormais, de se cacher pour lire des polars ou des romans à l'eau de rose. Catherine Ross, doyenne de la faculté des études sur l'information et les médias à l'University of Western Ontario, soutient que le plaisir de lire est en fait un gage de réussite. Sa recherche révèle qu'en général, les personnes qui lisent simplement pour le plaisir sont plus sociables, ont un vocabulaire plus riche et sont davantage au fait de l'actualité mondiale. Elles sont également plus productives au travail et plus susceptibles de réussir sur le plan professionnel. Malgré ces bienfaits, des sondages réalisés au Canada et aux États-Unis indiquent que seulement 55 p. 100 de la population lit des livres, et qu'à peine 10 p. 100 s'inscrit dans la catégorie des « lecteurs assidus » — les personnes qui lisent au moins cinquante livres par année.

Pour les lecteurs assidus, la lecture fait partie de leur identité. S'ils ne lisaient pas, ils ne seraient pas les personnes qu'ils sont », explique M^{me} Ross.

Les conclusions de Catherine Ross nous aident également à comprendre comment les expériences vécues grâce aux lectures de notre enfance nous incitent à devenir des lecteurs assidus.

Les collections de livres comme les romans de la Comtesse de Ségur ou les aventures du Club des cinq aident à susciter un réel amour pour la lecture. En suivant les expériences d'un même personnage pendant plusieurs années, nous prenons une habitude qui subsiste habituellement jusqu'à l'âge adulte. »

La recherche de Catherine Ross sur la lecture et l'alphabétisme a été financée par le Programme des subventions ordinaires de recherche du CRSH.

DE NOUVEAUX MODÈLES POUR UNE ÈRE NOUVELLE

Alors que le CRSH marque son 25^e anniversaire, le Conseil et la communauté des chercheurs ont entrepris une autoévaluation de base. Celle-ci se fonde sur l'une de nos forces : la capacité de poser des questions difficiles et cruciales. Quel est le rôle de la recherche en sciences humaines aujourd'hui ? Que devrait-il être demain ? Quelle est la meilleure manière de partager nos compétences, nos connaissances et notre compréhension ? Pourrions-nous faire davantage pour transmettre les résultats de recherche aux utilisateurs ? Comment devrions-nous nous y prendre ? Comment le CRSH et ses chercheurs pourraient-ils mieux répondre aux besoins des Canadiens dans une société mondiale ? Qu'en est-il du CRSH ? Ses programmes, son organisation et sa manière de faire des affaires répondent-ils adéquatement aux défis d'une communauté croissante de chercheurs ainsi qu'aux besoins des Canadiens ?

La planification et les activités du CRSH pour la prochaine année dépendront de ce genre de questions. Elles serviront également de base pour les consultations approfondies que nous engagerons avec les chercheurs et nos partenaires clés. Le Conseil continuera également de miser sur des innovations couronnées de succès, comme le programme de l'INÉ et des ARUC, qui ont aidé à rendre la recherche en sciences humaines plus pertinente, accessible et utile pour tous les Canadiens. Alors que le CRSH continue d'évoluer, il garde une constante : son engagement à appuyer une recherche indépendante suscitée par la curiosité. Il s'agit là de la base même des programmes du CRSH depuis les derniers 25 ans, ainsi que d'un des principaux piliers d'un système universitaire dynamique et d'une société libre qui sait s'interroger.

GOUVERNANCE

Le CRSH est un organisme fédéral autonome qui a été constitué par une loi du Parlement en 1977 afin de promouvoir et de financer la recherche en sciences humaines.

Dirigé par un conseil de 22 membres qui relève du Parlement par l'entremise du ministre de l'Industrie, le CRSH forme des partenariats intellectuels et financiers avec des organismes des secteurs public et privé afin de cibler la recherche et d'appuyer l'élaboration de meilleures politiques et pratiques dans les secteurs clés de la vie sociale, culturelle et économique du Canada.

MEMBRES DU CONSEIL

Le Conseil du CRSH se réunit régulièrement afin d'établir les priorités en ce qui concerne les politiques et les programmes, d'allouer les budgets et de conseiller le ministre de l'Industrie et le Parlement sur les politiques de recherche touchant les disciplines des sciences humaines.

Président

Marc Renaud
Président, CRSH

Membres

Penelope M. Ayre Rowe
Vice-présidente, CRSH
Directrice générale, Community Services
Council of Newfoundland and Labrador
St. John's (Terre-Neuve et Labrador)

John Adair
Department of Psychology
University of Manitoba

Mary A. Blackstone
Department of Theatre
University of Regina

Marcel Boyer
Président-directeur général, Centre interuniversitaire
de recherche en analyse des organisations (CIRANO)
Montréal (Québec);
et Faculté des arts et des sciences –
Sciences économiques
Université de Montréal

Tim Brodhead
Président-directeur général
La Fondation de la famille J.W. McConnell
Montréal (Québec)

Richard Cloutier
École de psychologie
Université Laval

William Coleman
Directeur, Institute on Globalization and
the Human Condition
McMaster University

Andrée Courtemanche
Département d'histoire et de géographie
Université de Moncton

John de la Mothe
Faculté d'administration
Université d'Ottawa

Patricia Demers
Department of English
University of Alberta

Yves Gingras
Directeur, Centre interuniversitaire de recherche
sur la science et la technologie (CIRST)
Université du Québec à Montréal

Linda Harasim
School of Communications
Simon Fraser University

Linda Hughes
Éditrice, The Edmonton Journal
Edmonton (Alberta)

Nicole Lafleur
Directrice générale, Cégep de Lévis-Lauzon
Lévis (Québec)

Camille Limoges
Ancien sous-ministre,
Ministère de la Recherche, de la Science,
et de la Technologie, Québec
Outremont (Québec)

P. Lynn McDonald
Faculty of Social Work
University of Toronto

James R. Miller
Department of History
University of Saskatchewan

Membres associés

Alan Bernstein
Président, Instituts de recherche en santé du Canada
Ottawa (Ontario)

J. Fraser Mustard
The Founders' Network
Toronto (Ontario)

Keren Rice
Department of Linguistics
University of Toronto

Stan M. Shapson
Vice-recteur, Recherche et innovation
Université York

Stuart Martin Taylor
Vice-recteur à la recherche
University of Victoria

Vianne Timmons
Vice-rectrice à l'enseignement
University of Prince Edward Island

Catherine Wilson
Department of Philosophy
The University of British Columbia

Tom Brzustowski
Président, Conseil de recherches en
sciences naturelles et en génie du Canada
Ottawa (Ontario)

ÉVALUATION PAR LES PAIRS

Le CRSH accorde ses subventions et ses bourses par l'intermédiaire d'un processus indépendant et national d'évaluation par les pairs destiné à garantir l'excellence. L'évaluation par les pairs est reconnue dans le monde entier comme la façon la plus objective et efficace d'allouer des fonds publics à la recherche.

Chaque année, des comités bénévoles de sélection formés de quelque 300 chercheurs et experts canadiens évaluent des milliers de propositions de recherche et, en se fondant sur l'excellence universitaire, l'importance de la recherche pour faire avancer les connaissances et d'autres critères clés, ils recommandent les projets à subventionner. Neuf mille autres experts canadiens et internationaux rédigent les évaluations des propositions afin d'aider les comités d'évaluation à prendre leurs décisions.

ÉTATS FINANCIERS

45	Rapport du vérificateur
46	Responsabilité de la direction
48	Situation financière
49	Résultats
50	Passif net
51	Flux de trésorerie
52	Notes



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au Conseil de recherches en sciences humaines
et au ministre de l'Industrie

J'ai vérifié l'état de la situation financière du Conseil de recherches en sciences humaines au 31 mars 2003 et les états des résultats, du passif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2003 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada

Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
Le 30 mai 2003

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

(pour l'exercice terminé le 31 mars 2003)

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints du Conseil de recherches en sciences humaines pour l'exercice terminé le 31 mars 2003 et de toute l'information figurant dans le présent rapport incombe à la direction du Conseil.

Nous avons préparé ces états financiers conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor du Canada, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada, en nous fondant sur les meilleures estimations possibles et sur les jugements éclairés de la direction, le cas échéant. Les présents états financiers devraient être consultés en se référant aux principales conventions comptables décrites dans la note 2 aux états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, le Conseil tient une série de comptes qui fournissent un registre centralisé de ses opérations financières. L'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concorde avec l'information qui figure dans les présents états financiers.

La Direction des services administratifs communs du Conseil établit et diffuse les politiques comptables et les politiques de gestion financière, et diffuse des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. Le Conseil tient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte du coût, des avantages et des risques. Ils sont établis afin de fournir une assurance raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement, sont exécutées conformément à *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les règlements applicables, et sont comptabilisées et contrôlées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes à l'égard des fonds publics et de protéger les actifs du Conseil. Des programmes de vérification interne augmentent l'efficacité des systèmes de gestion financière et de contrôle interne. Le Conseil s'efforce également de s'assurer de l'objectivité et de l'intégrité des données contenues dans ses états financiers grâce à la sélection, à la formation et au perfectionnement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à s'assurer que ses règlements, politiques, normes et autorisations administratives soient compris dans tout l'organisme.

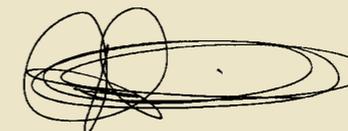
Le système comptable et les états financiers du Conseil ont évolué au fil des ans pour tenir compte des changements dans la structure des programmes de subventions et bourses et pour améliorer le contrôle des dépenses et les rapports s'y rattachant.

La direction présente les états financiers à la vérificatrice générale du Canada qui les vérifie et fournit une opinion indépendante. Cette opinion est jointe aux états financiers.

Approuvé par :



Le directeur des finances
Daniel Gosselin
(Agent financier supérieur à plein temps)



Le directeur général –
Direction des services administratifs communs
Michel Cavallin
(Agent financier supérieur)

Le 30 mai 2003

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(au 31 mars)

(en milliers de dollars)	2003	2002
ACTIF		
Actif financier		
Montant à recevoir du Trésor	1 878 \$	787 \$
Débiteurs (note 4)	376	1 285
Avances	322	59
Total de l'actif financier	2 576	2 131
Actif non financier		
Charges payées d'avance	31	20
Immobilisations (note 5)	1 275	1 304
Total de l'actif non financier	1 306	1 324
	3 882 \$	3 455 \$
PASSIF		
Créiteurs et charges à payer (note 6)	1 938 \$	1 572 \$
Provisions pour vacances et congés compensatoires	663	630
Produits reportés (note 7)	458	443
Provision pour indemnités de cessation d'emploi des employés (note 8)	1 663	1 503
Total du passif	4 722	4 148
PASSIF NET (note 9)	(840)	(693)
	3 882 \$	3 455 \$

Éventualités (note 11)

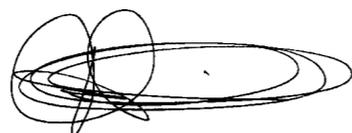
Engagements (note 12)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil :



Le président
Marc Renaud



Le directeur général –
Direction des services
administratifs communs
Michel Cavallin

ÉTAT DES RÉSULTATS

(pour l'exercice terminé le 31 mars)

(en milliers de dollars)	2003	2002
PRODUITS		
Dons de recherche	10 \$	– \$
Intérêts sur débiteurs en souffrance	3	–
Total des produits	13	–
CHARGES		
Subventions et bourses		
Subventions de recherche	69 121	59 118
Bourses de formation	32 283	29 736
Stratégiques	27 035	34 595
Chaires de recherche du Canada	21 042	11 175
Initiative de la nouvelle économie	12 484	4 579
Diffusion de la recherche	5 527	5 080
Dons de recherche	10	–
	167 502	144 283
Exploitation (note 14)		
Salaires et avantages sociaux	13 237	11 068
Services professionnels et spéciaux	3 309	2 799
Location	1 387	1 452
Transport et communications	1 320	1 045
Information	719	369
Amortissement des immobilisations	503	421
Réparation et entretien	240	152
Services publics, fournitures et approvisionnements	223	331
	20 938	17 637
Total des charges	188 440	161 920
Recouvrement de charges d'exercices antérieurs et autres rajustements	(598)	(402)
COÛT NET DE L'EXPLOITATION ORDINAIRE	187 829	161 518
Charge de subventions ponctuelles au titre des coûts indirects des universités (note 13)	–	199 900
COÛT D'EXPLOITATION NET	187 829 \$	361 418 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU PASSIF NET

(pour l'exercice terminé le 31 mars)

(en milliers de dollars)	2003	2002
Passif net, en début d'exercice	(693)\$	(791)\$
Coût d'exploitation net	(187 829)	(361 418)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14)	2 004	1 883
Liquidités nettes fournies par le gouvernement (note 3c)	184 587	360 807
Variation du montant à recevoir du Trésor	1 091	(1 174)
PASSIF NET, EN FIN D'EXERCICE	(840)\$	(693)\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

(pour l'exercice terminé le 31 mars)

(en milliers de dollars)	2003	2002
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Coût d'exploitation net	187 829 \$	361 418 \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse inclus dans le coût d'exploitation net		
Dépenses pour mauvaises créances	(11)	–
Amortissement des immobilisations (note 5)	(503)	(421)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14)	(2 004)	(1 883)
Variations à l'état de la situation financière		
Variation des débiteurs	(909)	805
Variation des avances	263	54
Variation des charges payées d'avance	11	(50)
Variation des créditeurs et charges à payer	(366)	346
Variation des provisions pour vacances et congés compensatoires	(33)	(123)
Variation des produits reportés	(15)	(18)
Variation de la provision pour indemnités de cessation d'emploi	(160)	(322)
Besoins de trésorerie pour les activités d'exploitation	184 102	359 806
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations (note 5)	485	1 001
Besoins de trésorerie pour les activités d'investissement	485	1 001
Liquidités nettes fournies par le gouvernement	184 587 \$	360 807 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(pour l'exercice terminé le 31 mars 2003)

1. POUVOIRS ET OBJECTIF

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) a été constitué en 1977 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines* et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. L'objectif du Conseil est de promouvoir et de soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines.

Les programmes du Conseil apportent un appui au moyen de subventions et de bourses pour la recherche fondamentale (effectuée par des chercheurs individuels et par des équipes de recherche), la recherche ciblée (effectuée par des équipes multidisciplinaires et des réseaux de recherche), la formation avancée en recherche (au niveau doctoral et postdoctoral) et la diffusion de la recherche.

Les subventions, les bourses et les charges d'exploitation du Conseil sont financées par des crédits budgétaires annuels. Les avantages sociaux sont financés par des autorisations législatives.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers ont été préparés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor du Canada, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada finance le Conseil par le biais de crédits parlementaires. Les crédits consentis au Conseil ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus. Ils sont plutôt fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux pourvus par les crédits parlementaires. La note 3 présente de l'information au sujet de la source et de l'utilisation de ces crédits et établit un rapprochement général entre ces deux méthodes de présentation.

b) Montant à recevoir du Trésor et liquidités nettes fournies par le gouvernement

Le Conseil opère à l'intérieur du cadre de fonctionnement du Trésor, lequel est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds du Conseil sont déposées au Trésor et toutes ses sorties de fonds sont payées à même le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor repré-

sente le montant d'encaisse que le Conseil a le droit de tirer du Trésor, sans crédits supplémentaires, afin de s'acquitter de ses obligations. Les liquidités nettes fournies par le gouvernement correspondent à l'écart entre toutes les rentrées et les sorties de fonds, y compris les opérations interministérielles et un montant correspondant est comptabilisé directement au passif net.

c) Produits

Les produits sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents surviennent. Les fonds reçus de tiers à des fins déterminées sont comptabilisés à titre de produits reportés. Les produits reportés sont constatés comme produits d'exploitation de l'exercice au cours duquel les fins déterminées surviennent.

d) Charges

Les charges sont comptabilisées dans l'exercice où surviennent les opérations ou les faits sous-jacents, sous réserve des conditions suivantes :

Subventions et bourses Les subventions et les bourses sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel le droit du bénéficiaire a été établi et qu'il est devenu admissible selon les critères d'éligibilité, l'engagement a été approuvé pour paiement avant la fin de l'exercice.

Indemnités de cessation d'emploi Le Conseil offre à ses employés des prestations à la retraite et des prestations postérieures à l'emploi au moyen d'un régime d'indemnités de cessation d'emploi. Ce régime d'avantages sociaux n'étant pas provisionné, il ne détient aucun actif. Le Conseil calcule un passif et une charge pour les indemnités de cessation d'emploi à l'aide de renseignements tirés du passif actuariel déterminé pour les indemnités de cessation d'emploi de l'ensemble du gouvernement. Les indemnités de cessation d'emploi des employés représentent des obligations du Conseil qui sont normalement financées par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

Vacances et congés compensatoires Les congés annuels pour vacances et congés compensatoires passés en charges de l'exercice au cours duquel l'employé les acquiert.

Cotisations au Régime de pensions de retraite de la fonction publique Les employés cotisent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Selon la loi actuelle, la cotisation versée par le Conseil au régime s'élève à 2,14 \$ pour chaque dollar de cotisation versé par l'employé pour les services rendus au cours de l'année. Les cotisations sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les paiements sont effectués. D'après les lois actuelles, le Conseil n'est pas tenu de verser des cotisations pour combler

les insuffisances actuarielles du Compte de pension de la fonction publique. Les insuffisances ou excédents actuariels sont constatés et comptabilisés dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.

Services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement

Les services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement sont comptabilisés comme charges d'exploitation à leur coût estimatif. Un montant correspondant est porté directement au passif net.

e) Recouvrements de charges d'exercices antérieurs et autres rajustements

Les recouvrements de charges d'exercices antérieurs sont déduits des charges. Ces fonds sont remis au receveur général du Canada.

f) Opérations en devises

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les actifs et passifs en devises sont convertis selon les taux en vigueur au 31 mars.

g) Débiteurs

Les débiteurs sont présentés en fonction du montant que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour les débiteurs douteux de tiers lorsque le recouvrement est considéré incertain. Aucune provision de ce genre n'est établie pour les débiteurs d'autres ministères et organismes du gouvernement.

h) Immobilisations

Les immobilisations dont le coût d'acquisition est d'au moins 2 500 \$ sont comptabilisées selon leur coût d'achat, ainsi que l'ordinateur personnel, les meubles et le matériel standard assignés à chaque employé en raison du grand nombre de ces articles. Les logiciels et les améliorations locatives sont capitalisés de manière prospective à compter du 1^{er} avril 2001. Les immobilisations sont amorties selon une méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative, selon la règle de la demi-année pendant l'exercice d'acquisition et d'aliénation, comme suit :

Catégorie d'immobilisation	Période d'amortissement
Matériel informatique, y compris les logiciels standards installés sur les ordinateurs personnels	3 ans
Logiciels de réseau achetés et logiciels élaborés à l'interne	5 ans
Autre matériel	5 ans
Mobilier	7 ans
Véhicules	7 ans
Biens acquis par contrats de location-acquisition	Le moindre de la vie utile ou de la durée du bail
Améliorations locatives	Le moindre de la vie utile ou de la durée du bail

i) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges déclarés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérerait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont la provision pour indemnités de cessation d'emploi et la durée de vie utile des immobilisations. Les montants réels pourraient différer des estimations.

3. CRÉDITS PARLEMENTAIRES

Les opérations du Conseil sont financées par des crédits parlementaires. Ces crédits sont comptabilisés lorsqu'ils sont utilisés et les crédits inutilisés ne peuvent être reportés. Les éléments constatés dans l'état des résultats au cours d'un exercice peuvent être financés par des crédits parlementaires d'un exercice différent. Par conséquent, les résultats d'exploitation nets du Conseil sont différents, pour l'exercice, selon qu'ils sont fondés sur le financement du gouvernement ou sur la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale. Ces écarts sont rapprochés comme suit :

a) Rapprochement des résultats d'exploitation nets et du total des crédits parlementaires utilisés

(en milliers de dollars)	2003	2002
COÛT D'EXPLOITATION NET	187 829 \$	361 418 \$
Rajustements sans incidence sur les crédits		
Plus Intérêts sur débiteurs en souffrance	3	–
Recouvrement de charges d'exercices antérieurs et autres rajustements	598	402
Moins Amortissement des immobilisations	(503)	(421)
Vacances et congés compensatoires	(33)	(123)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement	(2 004)	(1 883)
Indemnités de cessation d'emploi	(160)	(322)
Rajustements ayant une incidence sur les crédits		
Plus Acquisitions d'immobilisations	485	1 002
Charges payées d'avance	31	(50)
Autres rajustements	(43)	(3)
TOTAL DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES UTILISÉS	186 203 \$	360 020 \$

b) Rapprochement des crédits parlementaires accordés et des crédits parlementaires utilisés

(en milliers de dollars)	2003	2002
SUBVENTIONS ET BOURSES		
Budget principal – Crédit 105	180 199 \$	146 883 \$
Plus Budgets supplémentaires	2 251	10 225
Subventions ponctuelles pour frais indirects des universités	–	199 900
Moins Crédit périmé pour subventions et bourses	(14 958)	(12 825)
Charges de subventions et bourses	167 492	344 183
CHARGES D'EXPLOITATION		
Budget principal – Crédit 100	14 432	12 477
Plus Budgets supplémentaires, augmentations salariales	2 651	2 403
Moins Crédit d'exploitation périmé	(9)	(501)
Charges d'exploitation	17 074	14 379
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 637	1 458
TOTAL DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES UTILISÉS	186 203 \$	360 020 \$

c) Rapprochement des liquidités nettes fournies par le gouvernement et les crédits parlementaires utilisés

(en milliers de dollars)	2003	2002
LIQUIDITÉS NETTES FOURNIES PAR LE GOUVERNEMENT	184 587 \$	360 807 \$
Recouvrement de charges d'exercices antérieurs et autres rajustements	598	402
Variation des débiteurs	909	(805)
Variation des avances	(263)	(54)
Variation des créditeurs et charges à payer	366	(346)
Variation des autres passifs	15	18
Autres rajustements	(9)	(2)
TOTAL DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES UTILISÉS	186 203 \$	360 020 \$

4. DÉBITEURS

(en milliers de dollars)	2003	2002
Autres ministères	154 \$	503 \$
Tiers	253	824
Provision pour créances douteuses	(31)	(42)
TOTAL DES DÉBITEURS	376 \$	1 285 \$

5. IMMOBILISATIONS

(en milliers de dollars) Catégorie d'immobilisation	2003			Valeur comptable nette	2002
	Solde d'ouverture	Ajouts nets pour l'année	Amortissement cumulé		
Matériel informatique	1 428 \$	245 \$	(1 232) \$	441 \$	447 \$
Logiciels	316	191	(129)	378	285
Autre matériel	135	9	(80)	64	74
Mobilier	898	40	(671)	267	328
Véhicules	19	—	(19)	—	—
Améliorations locatives	193	—	(68)	125	170
TOTAL	2 989 \$	485 \$	(2 199) \$	1 275 \$	1 304 \$

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2003 s'élève à 502 833 \$ (421 013 \$ en 2002).

6. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

(en milliers de dollars)	2003	2002
Tiers	892 \$	1 065 \$
Autres ministères	1 046	507
TOTAL DES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER	1 938 \$	1 572 \$

7. PRODUITS REPORTÉS

Les produits reportés représentent le solde, à la fin de l'exercice, des comptes à fins déterminées, qui inclut les opérations afférentes au fonds de dotation des bourses de la Reine ainsi que les fonds réservés reçus sous forme de dons privés et les intérêts connexes générés. Ces fonds doivent être utilisés pour les fins pour lesquelles ils ont été reçus.

a) Fonds de dotation des bourses de la Reine

Le fonds de dotation des bourses de la Reine est constitué d'une dotation de 250 000 \$ qui a été déposé au Trésor et est restreint à l'interne pour les fins déterminées dans le passif net (voir note 9). Les intérêts générés par la dotation servent à verser des bourses à des étudiants diplômés dans certains secteurs d'études canadiennes. Les montants ci-bas sont représentés par des dépôts au Trésor, au nom du Conseil. Les détails des opérations relatives à la dotation sont les suivants :

(en milliers de dollars)	2003	2002
Solde, début de l'exercice	45 \$	36 \$
Intérêts reçus	7	9
Bourses versées	—	—
SOLDE, FIN DE L'EXERCICE	52 \$	45 \$

b) Cadeaux, dons et legs restreints

Les produits reportés incluent aussi les opérations pour les encaissements, les intérêts connexes générés ainsi que les déboursés reliés aux cadeaux, dons et legs privés et restreints reçus pour les fins déterminées de projets spéciaux dans le domaine des activités de recherche des sciences humaines. Les montants ci-bas sont représentés par des dépôts au Trésor, au nom du Conseil. Les détails des opérations relatives aux cadeaux, dons et legs restreints sont les suivants :

(en milliers de dollars)	2003	2002
Solde, début de l'exercice	398 \$	389 \$
Dons restreints reçus	12	1
Intérêts reçus	6	8
Bourses versées	(10)	–
SOLDE, FIN DE L'EXERCICE	406 \$	398 \$

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Les employés du Conseil ont droit à des avantages sociaux spécifiques en fin d'emploi et au cours de périodes postérieures à l'emploi ou à la retraite telles que le prévoient les conventions collectives ou conditions d'emploi.

a) Régime de retraite

La cotisation du Conseil au Régime de pension de retraite de la fonction publique durant l'exercice s'élève à 1 408 545 \$ (987 066 \$ en 2002).

b) Indemnités de cessation d'emploi

Le Conseil paie des indemnités de cessation d'emploi à ses employés. Ce régime n'étant pas provisionné, il ne détient aucun actif et présente un déficit égal à la provision pour indemnités de cessation d'emploi. Les opérations se détaillent comme suit :

(en milliers de dollars)	2003	2002
Provisions pour indemnités des cessation d'emploi, au début de l'exercice	1 503 \$	1 181 \$
Dépenses de l'exercice	170	385
Indemnités payées au cours de l'exercice	(10)	(63)
PROVISIONS POUR INDEMNITÉS DE CESSATION D'EMPLOI, À LA FIN DE L'EXERCICE	1 663 \$	1 503 \$

9. PASSIF NET

Le gouvernement du Canada inclut dans ses produits et charges les opérations relatives à certains comptes consolidés établis pour des fins déterminées. Le Fonds de dotation des bourses de la Reine est un compte à fins déterminées consolidé constitué d'une dotation de 250 000 \$. Les opérations relatives au fonds de dotation sont inclus dans les produits reportés (voir note 7a). La dotation elle-même ne représente pas une obligation envers des tiers mais est restreinte à l'interne à des fins déterminées. Le détail du passif net s'explique comme suit :

(en milliers de dollars)	2003	2002
Solde du compte à fins déterminées consolidé		
– fonds de dotation	250 \$	250 \$
Passif net excluant le fonds de dotation	(1 032)	(943)
PASSIF NET	(782)\$	(693)\$

10. SUBVENTIONS, BOURSES ET AUTRES DÉPENSES ADMINISTRÉES ET PAYÉES POUR DES MINISTÈRES ET ORGANISMES DU GOUVERNEMENT AINSI QUE DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Les subventions, bourses et autres dépenses administrées et payées par le Conseil au nom de ministères et organismes du gouvernement et d'organisations non gouvernementales, qui ne sont pas incluses dans l'état des résultats, se sont élevées à 110 475 000 \$ (48 225 000 \$ en 2002). La plupart de ces paiements sont effectués par le Conseil à même les fonds qui lui ont été confiés par les ministères et organismes du gouvernement. Dans certaines circonstances, le Conseil reçoit des frais administratifs lorsque qu'un fardeau administratif important est absorbé par le Conseil pour l'administration de certains fonds au nom d'autres ministères et organisations.

11. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, le Conseil s'engage dans diverses poursuites légales. Certains passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels lorsque au moins une situation future se produit ou ne se produit pas. Dans la mesure où il est probable qu'une situation future ait lieu ou n'ait pas lieu et que l'on peut établir une estimation raisonnable du montant en cause, cette estimation raisonnable est comptabilisée dans les états financiers. En 2001, on a signifié au Conseil une déclaration relative à une réclamation découlant de l'équité salariale. Les dommages possibles

déoulant d'une telle responsabilité sont estimés par la direction à 1 920 000 \$. Selon la direction, l'issue de cette réclamation ne peut être déterminé pour l'instant. S'il y a lieu, le Conseil comptabilisera l'effet de cette réclamation dans l'exercice au cours duquel le litige sera résolu.

12. ENGAGEMENTS

Les subventions et bourses accordées pour les exercices futurs sont assujetties à l'approbation des fonds par le Parlement. Au 31 mars 2003, les engagements pour les octrois des exercices futurs se répartissent comme suit :

(en milliers de dollars)

2003-2004	157 865 \$
2004-2005	126 077
2005-2006	75 931
2006-2007	38 779
2007-2008 et exercices ultérieurs	44 350

De plus, de par leur nature, les activités du Conseil donnent lieu à certains engagements contractuels et obligations importants en vertu desquels le Conseil s'engage à effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années, lors de la prestation de services ou de la fourniture de biens futures. Voici les principaux engagements d'exploitation pour lesquels une estimation raisonnable peut être faite :

(en milliers de dollars)

2003-2004	1 531 \$
2004-2005	1 531
2005-2006	1 521
2006-2007	1 370
2007-2008 et exercices ultérieurs	7 704

13. CHARGE DE SUBVENTIONS PONCTUELLES AU TITRE DES COÛTS INDIRECTS DES UNIVERSITÉS

Au cours de l'exercice 2001-2002, le Conseil a été chargé d'administrer le programme ponctuel des coûts indirects des universités. Ce programme consistait en une subvention ponctuelle et aucun coût n'a été encouru en 2003. Ce programme consistait à accorder une subvention ponctuelle aux universités canadiennes. Ces subventions visaient à rembourser une partie des coûts indirects liés à la hausse récente des investissements fédéraux dans la recherche effectuée dans les universités et leurs hôpitaux de recherche affiliés. Les versements portaient sur le remboursement d'une partie des dépenses déjà engagées et, par conséquent, les fonds ont été versés en un seul paiement.

14. OPÉRATIONS ENTRE ENTITÉS APPARENTÉES

Le Conseil est relié en termes de propriété commune à tous les autres ministères, organismes et sociétés d'état du gouvernement du Canada. Il effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles s'appliquant à tous les particuliers et à toutes les entreprises, sauf que certains services sont offerts gratuitement.

Au cours de l'exercice, le Conseil a reçu des services fournis gratuitement, qui sont comptabilisés à leur juste valeur dans les états financiers, comme suit :

(en milliers de dollars)

	2003	2002
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	1 170 \$	1 170 \$
Services de paie et services bancaires fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	18	18
Contributions couvrant la part de l'employeur des primes d'assurance médicale et d'assurance dentaire fournies par le Secrétariat du Conseil du Trésor	766	633
Services de vérification fournis par le Bureau du vérificateur général du Canada	50	62
TOTAL DES SERVICES FOURNIS GRATUITEMENT	2 004 \$	1 883 \$

15. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Les chiffres de l'exercice 2002 ont été reclassés afin de refléter la présentation adoptée en 2003.

- ⊕ Imprimé sur du papier recyclé. La couverture est imprimée sur du papier sans chlore, recyclé à 15%.
La partie narrative est imprimée sur du papier recyclé à 10% et la partie financière sur du papier recyclé à 20%.

Conception graphique : Iridium, a design agency (Ottawa)